



## Conseil économique et social

Distr. générale  
22 décembre 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2018

27 juillet 2017-26 juillet 2018

**Réunion extraordinaire sur « Les conséquences des récents ouragans : mettre en œuvre un Programme 2030 axé sur la résilience et la prise en compte des risques »**

### Compte rendu analytique de la 5<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 24 octobre 2017, à 15 heures

*Président* : M<sup>me</sup> King (Vice-Présidente) . . . . . (Saint-Vincent-et-les Grenadines)

## Sommaire

Table ronde interactive (*suite*)

Clôture de la réunion extraordinaire

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef de la Section de la gestion des documents ([dms@un.org](mailto:dms@un.org)).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



*En l'absence de M<sup>me</sup> Chatardova (Tchéquie), M<sup>me</sup> King (Saint-Vincent-et-les Grenadines), Vice-Présidente, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### **Table ronde interactive (suite)**

1. **M. Favre** (Observateur de la Suisse) dit que la récente saison des ouragans, qui a dévasté les Caraïbes et le sud des États-Unis, a une fois de plus mis en évidence les conséquences effroyables et destructrices des changements climatiques. La réduction des risques de catastrophe, l'adaptation aux changements climatiques et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont étroitement liés, et la riposte doit être coordonnée. Les stratégies de réduction des risques de catastrophe doivent s'inscrire dans une perspective d'avenir et tenir compte du climat, et les stratégies d'adaptation aux changements climatiques doivent préparer les pays à affronter des aléas climatiques de plus en plus graves. La Suisse aide les pays et les organisations partenaires à mettre en œuvre une approche globale. Outre les pertes humaines, les ouragans, les tremblements de terre et les incendies de forêt engendrent des coûts économiques considérables qui anéantissent des années de progrès en matière de développement durable et de réduction de la pauvreté. Il est donc dans l'intérêt de la communauté internationale de renforcer la résilience des populations et des économies et de rechercher des moyens novateurs et mutuellement bénéfiques de collaborer avec le secteur privé afin d'intensifier les efforts de réduction des risques de catastrophe et l'investissement.

2. La Suisse soutient depuis longtemps les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes en matière de prévention, de préparation et d'intervention, et continuera de travailler avec Cuba, Haïti, le Honduras et le Nicaragua, ainsi qu'avec la région de l'Amérique centrale. Ces derniers mois, la Suisse a fourni une aide supplémentaire aux pays touchés, dont quelque 2 millions de dollars en fonds de secours, par l'intermédiaire de partenaires opérationnels tels que la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Programme alimentaire mondial. Une équipe d'intervention rapide, composée notamment d'ingénieurs en génie civil, a été envoyée au Mexique après le tremblement de terre, et du personnel supplémentaire a été détaché pour porter assistance dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

3. **M<sup>me</sup> Zahir** (Observatrice des Maldives) déclare que les Maldives témoignent leur solidarité avec les

populations et les gouvernements des pays récemment dévastés par les ouragans et les tremblements de terre, en particulier les petits États insulaires en développement d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de Cuba et de la Dominique. Tout récemment encore, la population des Caraïbes n'avait connu qu'un seul ouragan de catégorie 5 au cours de son existence. Cette saison, il y a déjà eu neuf ouragans, dont deux de catégorie 5. Depuis des années, les petits États insulaires mettent en garde contre la banalisation de ces phénomènes dévastateurs. Ils s'emploient à renforcer la résilience, mais ne peuvent pas, à eux seuls, se préparer à affronter les conséquences de ces catastrophes. La communauté internationale doit donc œuvrer avec les États aux niveaux national, régional et international, pour mettre en place des politiques et des cadres efficaces afin d'améliorer la résilience et la riposte.

4. Dans les situations d'urgence, les populations n'ont souvent pas la possibilité d'évacuer les petites îles et les catastrophes peuvent interrompre la connectivité, aggravant l'isolement. Les Maldives participent au débat actuel afin de faire valoir la situation singulière des petites îles et continueront d'agir pour qu'une attention particulière leur soit accordée compte tenu des circonstances. Les petits États insulaires en développement exigent une assistance spécifique en matière d'adaptation, de renforcement des capacités et de préparation aux catastrophes aux niveaux national et régional. Ils ont aussi besoin d'un appui technique et financier pour pouvoir se reconstruire d'une manière plus résiliente et durable. Les conséquences des catastrophes placent bon nombre de ces pays dans une situation d'endettement intolérable et font basculer les populations dans la pauvreté. Selon les premières estimations, les trois plus grands ouragans de la saison ont causé 184 milliards de dollars de dégâts. Les organismes des Nations Unies devraient donc adopter une approche unifiée en faveur du développement, à tous les niveaux, et encourager les institutions financières internationales à suivre une approche plus globale du financement pour les petits États insulaires en développement, notamment un financement à des conditions de faveur.

5. Au vu des récents ouragans, la communauté internationale ne doit pas oublier les populations qui se remettent encore des précédents phénomènes climatiques extrêmes, comme c'est le cas en Haïti, où des centaines de milliers de personnes sont toujours déplacées cinq ans après le tremblement de terre. Étant donné la forte probabilité que d'autres catastrophes surviennent, la communauté internationale doit sortir

de son inertie. L'ONU doit pouvoir réagir rapidement et efficacement en cas de catastrophe et aider les pays dès les premiers stades. Les Maldives et les autres petits États insulaires en développement restent déterminés à trouver des solutions à ces problèmes difficiles et lourds de conséquences, et se réjouissent à la perspective d'intensifier la collaboration et les échanges.

6. **M. Kafle** (Observateur du Népal) fait savoir que la délégation népalaise présente ses condoléances suite aux décès survenus lors des ouragans meurtriers et qu'elle soutient les États Membres dans leurs efforts de relèvement et de reconstruction. Il souhaite partager les expériences acquises et les enseignements tirés par le Népal après le séisme dévastateur de 2015. Si les catastrophes naturelles provoquent des souffrances indicibles, elles peuvent également susciter un élan de solidarité et rassembler les pays et les peuples. Pour parvenir aux meilleurs résultats, il faut élaborer avant la phase de reconstruction une stratégie visant à « mieux reconstruire » et plus intelligemment. Durant toutes les phases de sauvetage, de relèvement et de reconstruction, les gouvernements et autres parties prenantes doivent subvenir aux besoins particuliers des populations, notamment en matière de santé mentale, de patrimoine culturel et de cohésion sociale. À cet égard, des investissements dans des mécanismes visant à atténuer les risques et à renforcer la résilience seraient utiles. Il convient d'accorder la même importance à la protection de l'environnement qu'à la relance des perspectives économiques et des secteurs productifs. Dans le cas du Népal, la coopération internationale a joué un rôle crucial. Elle devrait se concentrer sur les besoins particuliers des pays vulnérables, notamment le renforcement des capacités, la résilience, l'adaptation et l'atténuation.

7. **M. Hoshino** (Japon) précise que le Gouvernement et le peuple japonais adressent leurs condoléances aux victimes des récentes catastrophes naturelles dévastatrices. Le Japon a envoyé une équipe internationale de secours d'urgence au Mexique pour mener à bien les opérations de recherche et de sauvetage et apporter son concours afin de « mieux reconstruire ». De même, le pays a rapidement prêté assistance aux sinistrés des récentes éruptions volcaniques survenues au Vanuatu ainsi qu'aux pays des Caraïbes touchés par l'ouragan Irma, notamment Antigua-et-Barbuda, Cuba et la Dominique. En ce qui concerne la réduction des effets de catastrophes, le Japon a également fourni une aide destinée à atténuer les effets des catastrophes à grande échelle et à renforcer les capacités locales. Ainsi, sur l'île de Barbuda, il a appuyé la construction d'un port qui a

relativement bien résisté à l'ouragan et s'est avéré essentiel dans l'acheminement des biens de première nécessité. Par ailleurs, d'anciens participants au programme de formation de l'Agence japonaise de coopération internationale ont entrepris des opérations de sauvetage après le séisme au Mexique. Le Gouvernement japonais continuera de fournir une assistance en matière de réduction des effets des catastrophes, en vue de renforcer les infrastructures et les capacités humaines. Il demeure fermement déterminé à mettre en œuvre le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et à intégrer la réduction des risques de catastrophe dans le développement durable, car elle fait partie intégrante du Programme 2030.

8. **M. Aguirre Vacchieri** (Chili) dit que la délégation chilienne exprime sa solidarité avec les populations qui ont été touchées par les récents ouragans et admire leur résilience face à l'adversité. Dans le cadre de la riposte mondiale contre l'ouragan Maria, le Chili a apporté son appui à Antigua-et-Barbuda, au Costa Rica, à Cuba, à la Dominique et au Nicaragua, en envoyant des équipes de pompiers spécialisées dans les opérations de sauvetage en milieu urbain. Une équipe a également été dépêchée au Mexique pour appuyer les opérations de sauvetage après le séisme.

9. La communauté internationale doit faire face aux effets des changements climatiques qui touchent de manière disproportionnée les pays en développement et les États insulaires. Le Chili réaffirme sa volonté de lutter activement contre les changements climatiques dans les instances multilatérales et régionales, dans le cadre du Programme 2030, et appelle une fois de plus le système des Nations Unies pour le développement à examiner la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions au moment de calculer l'aide à fournir aux différents pays. Les États doivent adopter des stratégies concrètes afin d'incorporer le Cadre de Sendai dans les politiques de réduction des risques de catastrophe, en particulier la cible g) visant à améliorer nettement, d'ici à 2030, l'accès des populations aux dispositifs d'alerte rapide multirisque et aux informations et évaluations relatives aux risques de catastrophe.

10. Le Chili et le Japon ont lancé une initiative commune destinée à renforcer les capacités techniques des professionnels en matière de gestion des risques de catastrophe en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans le cadre de laquelle 2 900 professionnels ont bénéficié d'une formation et 2 000 autres devraient y participer. Grâce à cette initiative, le Chili espère contribuer au renforcement des capacités de résilience

dans tous les pays de la région afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs mondiaux du Cadre de Sendai.

11. **M<sup>me</sup> Beckles** (Trinité-et-Tobago) fait savoir que les récents ouragans mettent en avant la vulnérabilité des États insulaires des Caraïbes. L'intensité et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes ont largement confirmé les graves conséquences d'une évolution climatique non maîtrisée. Les catastrophes récurrentes réduisent considérablement les possibilités de développement dans la région, car les ressources limitées doivent être détournées d'autres projets pour financer les opérations de sauvetage, de relèvement et de reconstruction. Ces phénomènes portent également de rudes coups à l'économie et ravagent les secteurs de l'agriculture, du tourisme et des infrastructures.

12. Les économies des petits États insulaires en développement des Caraïbes ont une capacité extrêmement limitée à allouer les ressources nécessaires aux mécanismes de réduction des risques de catastrophe, tant au niveau national que régional. La classification par revenu de certains États des Caraïbes, exclusivement fondée sur le revenu par habitant, empêche ces derniers de bénéficier de l'aide internationale au développement et de l'allègement de la dette qui leur permettraient de renforcer leurs ressources limitées à des fins de relèvement et de reconstruction et d'accélérer le développement économique et social durable. Le système des Nations Unies pour le développement et les institutions financières internationales devraient adopter une approche pluridimensionnelle de l'aide au développement et du financement préférentiel, fondée sur les priorités nationales et les besoins spécifiques découlant des vulnérabilités intrinsèques sur la base de la situation géographique, de la taille et d'autres critères. À cet égard, Trinité-et-Tobago se félicite de l'accent mis sur les mécanismes de financement novateurs qui permettront de ne pas alourdir la dette des petits États insulaires en développement, notamment les instruments non traditionnels et les prêts à des conditions préférentielles, ainsi que de la place accordée à un fonds pour la résilience des Caraïbes basé sur une réduction de la dette en échange de programmes d'adaptation aux changements climatiques.

13. La région des Caraïbes doit globalement améliorer la gestion des risques de catastrophe, la gouvernance institutionnelle et les opérations afin de garantir plus d'efficacité et une meilleure coordination. Elle devrait collaborer fréquemment avec des partenaires internationaux, des établissements universitaires et de recherche, des organismes du

secteur privé, des organisations non gouvernementales et des groupes de la société civile pour réduire au minimum les risques de catastrophe, améliorer la résilience, renforcer l'atténuation, se pencher sur les effets psychologiques du changement climatique et promouvoir un relèvement efficace. M<sup>me</sup> Beckles encourage tous les États Membres à faire des dons à la prochaine conférence de haut niveau des donateurs pour la région des Caraïbes, qui se tiendra en novembre 2017, et à appuyer les efforts de reconstruction en cours à la Dominique et à Antigua-et-Barbuda.

14. **M. Remaoun** (Algérie) dit que la délégation algérienne adresse ses condoléances aux populations et aux gouvernements touchés par les catastrophes survenues récemment, en particulier dans la région des Caraïbes. L'Algérie a versé des contributions au Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et a fourni 30 huttes. S'agissant des mesures de secours, des enseignements doivent être tirés par les organismes et les organismes concernés, en particulier ceux qui participent à la réunion extraordinaire.

15. **M. Sandhu** (Pakistan) déclare que la délégation pakistanaise exprime sa solidarité avec les populations touchées par les récents ouragans dans la région des Caraïbes. Les pertes considérables en termes de vies humaines, de moyens de subsistance et d'infrastructures, notamment sur le plan social et économique, ont réduit à néant les acquis obtenus au fil des décennies en matière de développement dans la région des Caraïbes et ont fait retomber la population dans la pauvreté. Même si les ouragans sont la conséquence de la variabilité climatique, on ne peut expliquer leur intensité et leur ampleur sans tenir compte des changements anthropiques qui modifient la santé écologique de la planète. Ces catastrophes font clairement apparaître la réalité des changements climatiques, qui menacent déjà de nombreux petits pays insulaires.

16. L'évolution climatique est la principale urgence à laquelle le monde doit faire face aujourd'hui en matière de développement. La communauté internationale doit prendre des mesures concertées pour appuyer les opérations de sauvetage, de relèvement, de reconstruction et de développement dans les pays dévastés. Un Programme 2030 axé sur la résilience et la prise en compte des risques passe par la mise en œuvre effective de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et du Cadre de Sendai, une volonté politique plus ferme et une meilleure coopération. La communauté internationale doit aussi répondre aux besoins d'adaptation des petits pays insulaires, lesquels sont les moins en mesure de résister

seuls à des catastrophes à grande échelle, et fournir un soutien financier et technique, ainsi qu'un appui en matière de renforcement des capacités pour le développement.

17. Étant donné que le Pakistan fait face à d'importantes menaces liées à l'évolution du climat et à d'autres catastrophes naturelles, le Gouvernement donne la priorité aux mesures visant à inverser les effets néfastes des changements climatiques et il est fermement décidé à mettre en œuvre l'Accord de Paris et le Cadre de Sendai. Dans le cadre de la stratégie nationale d'adaptation, le Gouvernement a élaboré des modalités et des mécanismes solides pour la réduction et la gestion des effets des catastrophes afin d'assurer un développement résilient face aux risques climatiques et aux catastrophes. L'office national de gestion des catastrophes, créé après le tremblement de terre de 2005, possède une grande expérience dans la gestion des catastrophes naturelles, notamment les inondations massives de 2010 et de 2011 qui ont touché un cinquième du pays. Le Pakistan sera heureux de partager son expérience avec la communauté internationale à cet égard. Le pays fournit également une assistance aux États touchés par des catastrophes naturelles. Le Premier Ministre a récemment annoncé qu'une aide financière d'un montant de 600 000 dollars sera allouée aux pays des Caraïbes qui ont été dévastés par les récents ouragans. Le Pakistan reste déterminé à travailler avec la communauté internationale en faveur d'un développement résilient pour tous.

18. **M. Chandrtri** (Observateur de la Thaïlande) dit que la délégation thaïlandaise présente ses condoléances aux pays, aux collectivités et aux populations touchés par les ouragans Irma, Harvey et Maria, et espère qu'ils pourront être rapidement en mesure de « mieux reconstruire ». Les récents événements ont rappelé à la communauté internationale les conséquences de l'évolution climatique et des catastrophes sur les acquis obtenus de haute lutte en matière de développement, ces derniers pouvant être anéantis en quelques heures. Si l'on veut parvenir à un développement durable, il est indispensable de s'attaquer à ces problèmes de manière plus rapide, plus efficace et plus cohérente. Le Gouvernement a récemment versé une contribution de 5 millions de bahts au Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour appuyer l'intervention humanitaire et les efforts de reconstruction dans les pays des Caraïbes touchés et allouera également 50 000 euros au Gouvernement cubain pour lui permettre de poursuivre les opérations de secours.

19. Située dans l'une des régions les plus exposées aux catastrophes dans le monde, la Thaïlande

comprend qu'il est nécessaire de réduire efficacement les risques de catastrophe et elle est prête à travailler avec la communauté internationale pour contribuer à la mise en œuvre du Cadre de Sendai à tous les niveaux. En mars 2016, la Thaïlande a convoqué la Conférence internationale sur la mise en œuvre des composantes santé du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015–2030), en coopération avec le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes. La Thaïlande encourage les États à intégrer les Principes de Bangkok pour la mise en œuvre des composantes santé du Cadre de Sendai dans leurs politiques nationales de réduction des risques de catastrophe. La coopération régionale et internationale est essentielle pour la promotion de la préparation aux catastrophes. La Thaïlande verse régulièrement des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'Asie du Sud-Est et de l'océan Indien de la CESAP (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique), et invite instamment les autres pays à faire de même.

20. **M. Marshall** (Observateur de la Barbade) souligne que les pensées et les prières de la délégation de la Barbade accompagnent les habitants d'Antigua-et-Barbuda, de la Dominique et de tous les autres pays touchés par les ouragans Irma et Maria. Il appelle la communauté internationale à fournir une assistance et à prendre des mesures importantes et rapides pour atténuer les difficultés et appuyer les opérations de relèvement dans les pays touchés.

21. À l'instar d'autres États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), la Barbade est un petit État insulaire en développement qui a peu contribué aux changements climatiques mais qui est contraint de lutter pour sa survie. Les ouragans et les catastrophes naturelles rappellent qu'une menace permanente pèse sur ces pays en raison des effets néfastes des changements climatiques, qui compromettent notablement les efforts visant à éliminer la pauvreté et à assurer un développement durable. Entre 1980 et 2015, les pays des Caraïbes ont subi quelque 390 catastrophes naturelles avérées avec des pertes se chiffrant à plus de 2 % du produit intérieur brut par an. Le Gouvernement de la Barbade exhorte une fois de plus la communauté internationale à promouvoir les partenariats et à créer un environnement mondial propice au développement. Les pays tels que la Barbade sont classés comme pays à revenu intermédiaire, ce qui restreint injustement l'accès à l'aide internationale au développement et au financement préférentiel et ne contribue en rien à

promouvoir le développement durable ou la résilience économique.

22. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des ouragans démontre que les changements climatiques sont réels, et les générations futures en subiront les indicibles conséquences si la communauté internationale ne prend pas des mesures immédiates. Le Gouvernement attend avec intérêt la tenue de la vingt-troisième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et continuera de renforcer sa résilience face aux effets dangereux des variations climatiques.

23. **M. Ten-Pow** (Guyana) dit que, dans les limites de ses capacités et de ses ressources, le Guyana a envoyé plusieurs conteneurs de denrées alimentaires à l'Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle et il s'appête à envoyer du bois de sciage. Des techniciens guyanais ont également été envoyés à Anguilla pour participer à la reconstruction des lignes électriques. Le Gouvernement s'est engagé à allouer 100 000 dollars pour les opérations de sauvetage et de reconstruction, et les entreprises privées et les citoyens ont également fait des dons individuels.

24. Si des fournitures et des services d'urgence et de secours sont nécessaires au lendemain des ouragans, les efforts de reconstruction devraient s'attacher à développer la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes. L'élargissement de l'accès au financement à des conditions de faveur est indispensable pour la reconstruction et la résilience, en particulier pour les États membres lourdement endettés de la CARICOM. Le Guyana soutient donc fermement les efforts déployés pour faire en sorte que les écarts de développement et les facteurs de vulnérabilité propres aux petits États insulaires en développement, notamment aux États membres de la CARICOM, soient pris en compte dans la classification par revenu. Le Guyana se félicite de la proposition de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui vise à échanger la dette contre des programmes d'adaptation aux changements climatiques, et appuie la création d'un fonds d'affectation spéciale pour la résilience des Caraïbes. Les travaux entrepris par les divers organismes, programmes et unités du système des Nations Unies en faveur des petits États insulaires en développement et des États côtiers de faible altitude devraient être réorganisés et mieux coordonnés. La dispersion de ces efforts et l'insuffisance des ressources qui leur sont affectées ont entraîné des chevauchements et des gaspillages. Le Corps commun d'inspection a recommandé de renforcer le rôle de

coordination du Groupe consultatif interorganisations sur les petits États insulaires en développement, et le Guyana espère que ces conclusions seront prises en compte dans les réformes proposées par le Secrétaire général.

25. Le lien entre le réchauffement climatique et la fréquence et la gravité croissantes des phénomènes climatiques a été démontré de manière indéniable. Les efforts de la communauté internationale seront vains si elle n'est pas en mesure de préserver les acquis obtenus dans le cadre de l'Accord de Paris. Les progrès doivent se poursuivre afin de laisser aux générations futures une planète viable.

26. **M<sup>me</sup> Alateibi** (Émirats arabes unis) souligne que les Émirats arabes unis ont annoncé qu'ils mobiliseraient 10 millions de dollars pour les opérations de secours suite au passage de l'ouragan et qu'ils réaffectaient des ressources dans le cadre du Fonds de 50 millions de dollars Émirat arabes unis-Caraïbes pour les énergies renouvelables afin de reconstruire durablement les systèmes électriques à Antigua-et-Barbuda et à la Dominique. M<sup>me</sup> Alateibi s'interroge sur la possibilité de mettre en œuvre des initiatives de financement fondées sur les prévisions dans la région et souhaiterait savoir comment les aspirations à « reconstruire en mieux » pourraient être intégrées par les gouvernements, les organismes des Nations Unies et les donateurs. Elle demande si les critères d'octroi de l'aide publique au développement doivent être modifiés afin que les pays qui ne figurent pas sur la liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement établie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) puissent bénéficier du soutien des donateurs aux fins de l'adaptation et de la réduction des risques de catastrophe.

27. **M<sup>me</sup> Carrasco Alurralde** (Observatrice de l'État plurinational de Bolivie) dit que sa délégation exprime sa solidarité avec les pays touchés par les ouragans Irma, Harvey et Maria, ainsi que par le récent tremblement de terre. La communauté internationale doit reconnaître que les effets des changements climatiques aggravent les risques de catastrophe et ont des répercussions majeures sur la population mondiale, en particulier sur les groupes vulnérables. Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes estime que 80 % des catastrophes qui se sont produites au cours des 10 dernières années sont dues aux changements climatiques et que leur nombre va continuer d'augmenter. Les États doivent donc chercher de nouveaux moyens de réduire les risques de catastrophe et de renforcer la résilience.

28. Pour faire face aux effets des changements climatiques et réduire les risques de catastrophe, la communauté internationale doit changer le modèle capitaliste, freiner l'industrialisation et la consommation excessives et cesser la commercialisation de la biodiversité. Les méthodes actuelles de production et de consommation sont les principales menaces qui pèsent sur l'humanité et la Terre nourricière. Malgré ses imperfections, l'Accord de Paris est une importante initiative mondiale qui vise à lutter contre les changements climatiques en vue de préserver la planète pour les générations futures. Pour renforcer la résilience, les États Membres doivent mettre en œuvre le Cadre de Sendai, partager les connaissances dans les domaines des sciences et des technologies et s'attaquer aux facteurs de risque sous-jacents contribuant aux catastrophes, notamment la pauvreté, les disparités socioéconomiques et les inégalités entre les sexes. La délégation de l'État plurinational de Bolivie propose l'adoption d'une déclaration universelle des droits de la Terre nourricière. L'Organisation des Nations Unies devrait prendre l'initiative et harmoniser les efforts en vue de réaliser les objectifs de développement durable, lesquels exigeront une forte volonté politique.

29. **M<sup>me</sup> Coye-Felson** (Observatrice du Belize) fait remarquer que, compte tenu des défis auxquels se heurtent les petits États insulaires en développement, la communauté internationale doit repenser le rôle de l'ONU. Ces défis ont été reconnus à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992. Les petits États insulaires en développement sont les plus exposés aux changements climatiques mais sont les moins bien armés pour absorber l'intégralité des coûts économiques, sociaux et environnementaux. Les effets néfastes des changements climatiques ne se manifestent pas uniquement sous la forme de phénomènes soudains tels que les ouragans. Dans les pays caribéens, les phénomènes à évolution lente comprennent des périodes de sécheresse plus intenses et plus fréquentes et des ressources en eau limitées pour remédier à la situation; la salinisation et la pollution des ressources en eau; la salinisation des terres agricoles; la perte de terres due à l'érosion; et l'acidification des eaux côtières qui a une incidence sur la pêche. Si les assurances sont importantes, elles ne constituent pas une solution à long terme et ne permettront pas de relever ces défis. La communauté internationale doit donc se demander comment l'ONU peut faire en sorte que ces questions suscitent également l'attention et déclenchent les mesures nécessaires au niveau mondial

au même titre que la réduction des risques de catastrophe.

30. Les petits États insulaires se heurtent à un important manque de liquidités pour financer à la fois les secours aux sinistrés et la résilience à long terme. Il est peu probable qu'ils aient la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour s'endetter davantage, et leur capacité à mobiliser les ressources internes est limitée en raison de leur taille. M<sup>me</sup> Coye-Felson se demande comment l'ONU pourrait appuyer l'initiative visant à combler ce manque de liquidités et veiller à ce que ces pays puissent facilement accéder aux financements dont ils ont tant besoin. Elle se félicite de la proposition de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui vise à échanger la dette contre l'adaptation. C'est une solution qui a fait ses preuves; les Seychelles possèdent un fonds spécifique pour une initiative similaire, et le Belize a expérimenté la conversion de dettes en investissements écologiques. Par conséquent, M<sup>me</sup> Coye-Felson se demande pourquoi la communauté internationale n'a pas été en mesure de concrétiser ce projet. D'autres délégations proposent de redéfinir les critères d'accès au financement, une mesure qui reste extrêmement urgente compte tenu du fait qu'elle a été évoquée pour la première fois il y a près de 20 ans. La communauté internationale doit également examiner l'impact des réglementations nationales des pays développés sur les économies ouvertes caractéristiques des petits États insulaires en développement. Ainsi, le Belize possède une banque internationale qui n'octroie pas de prêts au secteur productif. Par conséquent, la suppression des relations de correspondance bancaire met en péril l'ensemble de l'économie. Ces questions doivent continuer d'accaparer l'attention de la communauté internationale bien après la réunion extraordinaire.

31. Comme l'adaptation, la résilience est un processus dynamique; il sera toujours nécessaire d'améliorer la résilience, notamment en raison de l'augmentation probable de 3 à 4 degrés Celsius de la température. Il est clair que les petits États insulaires en développement ne pourront tout simplement pas survivre dans un tel monde. Tout en mettant l'accent sur la réduction des risques de catastrophe, la communauté internationale ne doit pas sous-estimer l'importance de l'action climatique et transmettre les messages de la réunion extraordinaire à la vingt-troisième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques afin d'insister sur l'urgence de l'action.

32. **M. Bonser** (Observateur du Canada) dit que sa délégation exprime sa solidarité avec les États Membres et les populations touchés par les effets

dévastateurs des ouragans Irma et Maria et adresse ses condoléances aux personnes qui ont perdu un être cher. Le Canada a réagi rapidement pour répondre aux besoins identifiés au lendemain des ouragans. Il a immédiatement envoyé des équipes spécialisées dans les pays les plus touchés, déployé du matériel militaire pour les opérations de secours et versé des contributions aux organisations régionales, telles que l'Organisation panaméricaine de la santé et l'Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle. Néanmoins, même si la tempête est terminée, la communauté internationale ne peut pas s'en tenir uniquement à l'aide humanitaire et aux opérations de secours. Le Canada continuera donc d'appuyer le relèvement rapide et la reconstruction à plus long terme de la région. La délégation canadienne reconnaît également la nécessité de s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité des petits États insulaires en développement. Les membres de la communauté internationale doivent œuvrer de concert pour créer la dynamique nécessaire à la résilience, à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation effective aux changements climatiques. Des mécanismes de financement novateur doivent être inclus dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai, de l'Accord de Paris et du Programme 2030. La délégation canadienne a pris bonne note des idées présentées à la réunion extraordinaire et donne l'assurance que le Gouvernement intensifiera ses efforts dans les domaines connexes.

33. **M. Daunivalu** (Observateur des Fidji) déclare que la délégation fidjienne exprime sa solidarité à l'égard des pays qui ont été touchés par les récents ouragans, notamment Antigua-et-Barbuda et la Dominique. En 2016, les Fidji ont également subi d'immenses dégâts en raison d'un cyclone de catégorie 5. Les petits États insulaires en développement se heurtent à de gigantesques défis. Les acquis durement obtenus par les gouvernements en matière de développement dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030, de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pourraient être instantanément réduits à néant. Les États doivent œuvrer de concert et apporter toutes les contributions possibles afin d'améliorer et d'accélérer la mise en œuvre de ces cadres et de relever ces défis. Pour leur part, les Fidji seront le premier petit État insulaire en développement à présider la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et saisiront cette occasion pour mettre en avant la vulnérabilité particulière de ces pays. La communauté internationale doit prendre d'urgence des mesures pour réduire les émissions de carbone et se concentrer sur les mécanismes convenus pour les

pertes et les préjudices en sus de l'adaptation. De nets progrès s'imposent pour reconstituer les mécanismes de financement qui contribueront aux efforts de relèvement, notamment en faisant en sorte que le Fonds pour l'Adaptation puisse appuyer l'Accord de Paris et en créant un organisme centralisateur pour le transfert de risque dans le cadre du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques.

34. **M<sup>me</sup> Pajević** (Observatrice du Monténégro) annonce que pour bâtir un avenir meilleur il est nécessaire de mieux comprendre l'importance des changements climatiques et de répondre de façon urgente aux défis complexes qui lui sont associés. Le Monténégro a accueilli la quatrième édition du Global Citizen Forum, qui a permis de lever plus de 400 000 dollars pour la reconstruction de Barbuda. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de développement durable relatifs à la résilience. Les gouvernements, le secteur privé et la société civile doivent unir leurs forces pour s'attaquer à la vulnérabilité et aux défis auxquels se heurtent les petits États insulaires en développement et les autres pays.

35. **M<sup>me</sup> Ponce** (Observatrice des Philippines) souligne que sa délégation exprime sa solidarité avec les pays qui ont subi des pertes humaines et matérielles en raison des récents ouragans et tremblements de terre. La République des Philippines est un pays à revenu intermédiaire qui est très vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques et des catastrophes naturelles. Le renforcement de la résilience des populations et des collectivités dans le cadre d'une approche globale fait partie intégrante de ses plans de développement. La réduction et la gestion des risques de catastrophe et le suivi des budgets climatiques sont également intégrés dans la planification et la budgétisation. En outre, le Gouvernement évalue la vulnérabilité et les risques, et élabore des stratégies pour l'adaptation, notamment des mécanismes de transfert des risques.

36. Les pays à revenu intermédiaire sont souvent exclus du financement à des conditions favorables; toutefois, les classifications économiques n'ont rien à voir avec les changements climatiques et les catastrophes naturelles. La notion de vulnérabilité doit donc être affinée et servir de base pour ces mécanismes de financement, et la question doit être examinée à la vingt-troisième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La délégation philippine souligne également l'importance de la collecte de

données et encourage les États à utiliser le cadre stratégique sur l'information et les services géospatiaux en cas de catastrophe, élaboré par le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Enfin, la réduction des risques de catastrophe et la lutte contre les changements climatiques devraient être prises en compte dans les plans de développement et intégrées dans les programmes et stratégies des organismes des Nations Unies.

37. **M. Soriano Mena** (Observateur d'El Salvador) dit que sa délégation exprime sa solidarité avec les pays touchés par les récents ouragans et tremblements de terre dans la région. Dans la République d'El Salvador, les dernières catastrophes ont provoqué des pertes humaines et des dégâts matériels de plusieurs milliers de dollars sur les maisons et les infrastructures, entraînant l'évacuation de dizaines de personnes. El Salvador est extrêmement vulnérable aux catastrophes; hormis les terribles ouragans survenus récemment, le pays est fréquemment touché par les phénomènes El Niño et La Niña, qui continuent de s'intensifier. El Salvador doit donc mettre en œuvre des mesures d'adaptation et des stratégies préventives pour réduire les risques de catastrophe et nécessite une aide internationale à cette fin. Cependant, en tant que pays à revenu intermédiaire, El Salvador éprouve souvent des difficultés pour solliciter une aide. La communauté internationale doit aller au-delà du système de classification, qui repose exclusivement sur le revenu par habitant et ne tient pas compte de la situation géographique ou de la vulnérabilité d'un pays, afin de lutter plus efficacement contre les catastrophes et de mettre en œuvre le Programme 2030 et le Cadre de Sendai.

38. **M. Sinha** (Inde) déclare que les pensées de la délégation indienne vont à ceux qui ont souffert des récents ouragans et tremblements de terre. Il est important de reconnaître l'impact des catastrophes naturelles sur la réalisation des objectifs de développement durable. Les secours immédiats devraient aller de pair avec les efforts de reconstruction et les besoins de développement à long terme. L'Inde a donc alloué 2,2 millions de dollars pour les secours d'urgence et les efforts de reconstruction par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et a récemment lancé le Fonds de Partenariat pour le développement Inde-Nations Unies, qui est administré par le Programme des Nations Unies pour le développement.

39. **M. George** (Observateur de la Sierra Leone) dit que la délégation de la Sierra Leone exprime ses

sincères condoléances aux gouvernements et aux peuples des pays des Caraïbes touchés par les récents ouragans et espère que les événements tels que la réunion extraordinaire vont devenir la norme à l'avenir, afin de monopoliser l'attention sur les questions liées aux changements climatiques. En août 2017, la Sierra Leone a été touchée par des pluies torrentielles pour la troisième année consécutive, ce qui a provoqué des crues soudaines et l'effondrement d'un pan de colline. Les conséquences ont été terribles, en particulier pour les femmes et les enfants. Des milliers de personnes ont été tuées ou gravement blessées et traumatisées. Quelque 7 000 personnes se sont retrouvées sans foyer, et les pertes en bien matériels se chiffrent en millions de dollars. M. George remercie la communauté internationale de son soutien dans cette épreuve. Ces catastrophes viennent cruellement rappeler la réalité des changements climatiques et la vulnérabilité de la Sierra Leone. M. George réaffirme l'appui de la Sierra Leone à l'Accord de Paris et à l'ensemble des efforts déployés à l'échelle mondiale pour lutter contre les changements climatiques. Le financement est essentiel pour la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés comme la Sierra Leone, ainsi que dans les petits États insulaires et les États côtiers vulnérables aux changements climatiques.

40. **M<sup>me</sup> Saran** (Afrique du Sud) déclare que sa délégation adresse ses plus sincères condoléances aux peuples et aux pays touchés par les récentes catastrophes naturelles dans la région des Caraïbes et du Mexique. Les conséquences des catastrophes liées aux changements climatiques sont vastes et touchent de multiples secteurs. L'évolution du climat accroît donc l'urgence qu'il y a à intégrer la gestion des risques dans les efforts de développement et dans les méthodes actuelles de gestion des catastrophes, tout en adoptant une démarche anticipative plutôt que réactive. Il doit y avoir des dispositifs et des procédures d'alerte rapide pour les risques connus, notamment une adaptation fondée sur les écosystèmes et les collectivités. Après les catastrophes survenues récemment, il a été difficile d'acheminer les équipes d'urgence et les fournitures jusqu'aux populations dans le besoin, notamment à cause des dégâts subis, ainsi que de l'isolement de nombreux sites et de l'insuffisance des infrastructures de transport et de communication. Les membres de la communauté internationale doivent maintenant s'unir et renforcer l'action qu'ils mènent pour fournir une aide adaptée et en temps voulu à ceux qui en ont besoin, contribuer aux efforts de reconstruction et de développement, et faire en sorte qu'il n'y ait pas de

laissés-pour-compte dans la réalisation du Programme 2030.

41. **M. Slater** (Sous-Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes [CARICOM]) estime qu'il est clair que la région des Caraïbes doit faire sa part, comme en témoignent les efforts de l'Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle et la réaction rapide de nombreux États membres de la CARICOM. De nombreux États Membres qui ont participé à la réunion extraordinaire ont également alloué des ressources matérielles et financières, et ont aussi apporté leurs idées. À l'avenir, la réussite passera par la collaboration. M. Slater invite les États Membres à participer à la prochaine conférence des donateurs.

### Clôture de la réunion extraordinaire

#### *Déclaration de la Présidente du Conseil économique et social*

42. Selon **la Présidente**, la participation des États Membres de toutes les régions démontre la solidarité de la communauté internationale et sa foi indéfectible dans le multilatéralisme et les solutions d'envergure mondiale. La réunion extraordinaire a été l'occasion de faire le point sur les initiatives et les mesures actuellement en place pour aider les pays et les territoires touchés à se reconstruire de manière résiliente. La communauté internationale doit s'appuyer sur ces mesures, renforcer leur complémentarité et éviter les chevauchements. La Présidente appelle les États Membres et les institutions financières internationales à réfléchir et à appuyer les propositions innovantes en faveur des États touchés.

43. La saison des ouragans 2017 dans les Caraïbes a montré à quel point il était important d'investir dans des infrastructures résilientes et de qualité. On pourrait renforcer la résilience lors du processus de reconstruction en appliquant et en améliorant les codes du bâtiment et en adoptant une approche tenant compte des risques en matière d'aménagement du territoire. Ces efforts permettraient également de réduire la pauvreté et d'autres inégalités qui aggravent la vulnérabilité des plus pauvres. Les données et les services géospatiaux pourraient s'avérer essentiels pour prévenir et réduire les risques et l'impact des catastrophes sur les plans humain, socioéconomique et environnemental. À cet égard, la Présidente met l'accent sur les travaux du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. De nombreuses instances du Conseil économique et social pourraient être utilisées pour poursuivre les discussions sur les recommandations

formulées à la réunion extraordinaire. Ainsi, le Forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement pourrait être utilisé pour de futurs débats sur les investissements tenant compte des risques et sur le financement de la réduction des risques de catastrophe.

44. Conformément au Cadre de Sendai, les États Membres se sont engagés à élaborer et à appliquer des méthodes globales de gestion du risque de catastrophe à tous les niveaux. Il est temps de traduire ces engagements en actes concrets. La Présidente est particulièrement satisfaite de voir que les partenaires internationaux aident les pays touchés à devenir plus résilients. Les organismes des Nations Unies doivent s'engager à renforcer leur collaboration afin de mieux aider les pays à adopter une approche axée sur les risques dans leurs activités de relèvement et de reconstruction après les catastrophes. Les investissements et l'aide au développement doivent tenir compte des risques et adopter une vision à long terme en faveur de la résilience pour éviter de créer de nouveaux risques pendant la reconstruction. La communauté internationale doit également trouver des moyens novateurs afin d'améliorer l'accès au financement pour les petits États vulnérables.

45. Le Conseil assurera le suivi en 2018 pour garantir des améliorations importantes sur le terrain. La Présidente réaffirme la volonté du Conseil de promouvoir la coordination dans les travaux du système des Nations Unies pour le développement afin d'affronter les divers problèmes mondiaux, et d'aider les pays touchés à mettre en œuvre un Programme 2030 axé sur la résilience et la prise en compte des risques.

La séance est levée à 16 h 35.